

Conseil de résolution unique: nomination d'un nouveau membre

2018/0901(NLE) - 23/02/2018 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission des affaires économiques et monétaires a adopté un rapport de Roberto GUALTIERI (S&D, IT) sur la proposition de la Commission concernant la nomination d'un membre du conseil de résolution unique.

La commission compétente a recommandé que le Parlement européen **approuve la proposition de la Commission de nommer Boštjan Jazbec** en tant que membre du conseil de résolution unique pour une période de cinq ans.

Le [règlement \(UE\) n° 806/2014](#) du Parlement européen et du Conseil dispose que les membres du conseil de résolution unique sont nommés sur la base de leurs qualifications, de leurs compétences, de leur connaissance des domaines bancaire et financier, et de leur expérience en matière de surveillance et de réglementation financières, ainsi que de résolution des banques. Il prévoit que la procédure de sélection se fait dans le respect des principes d'équilibre hommes-femmes, d'expérience et de qualifications.

Le 14 février 2018, la Commission a adopté une proposition concernant la nomination de Boštjan Jazbec en tant que membre du conseil de résolution unique et l'a soumise au Parlement. La commission des affaires économiques et monétaires a ensuite évalué les qualifications du candidat et a procédé, le 21 février 2018, à une audition de Boštjan Jazbec.